



Montant du prix : 1500 €

Appel à candidatures

PRIX HERTZ

2011

Chancellerie des universités de Paris



Henri HERTZ (1875-1966)

Né en 1875 à Nogent sur Seine d'une famille juive lorraine, il rencontre au lycée de Rennes Alfred JARRY dont il devient l'ami et le condisciple.

C'est l'époque de l'affaire DREYFUS qui marquera fortement l'adolescent... Fils de militaire, il prend conscience de son judaïsme et de ses implications politiques.

Installé à Paris en 1895, il collabore avec la *Revue générale Internationale* de Louis GASTINE et au *Mercure de France* puis entre en 1901 à la *Revue blanche*.

La vie parisienne et journalistique lui permet de se lier avec André SALMON, Georges DUHAMEL et Max JACOB, qui le tient pour « l'un des plus singuliers [écrivains] du moment ». Ses premières œuvres sont publiées à partir de 1906 mais il est surtout remarqué en 1912 pour *Les apartés*, œuvre emplie d'un humour grinçant et de sombres pressentiments que la critique salue comme le meilleur recueil de vers de l'année.

Il rencontre Aristide BRIAND et, sous son égide, participe à *La Démocratie Sociale* puis à *La Phalange*, revue représentative du mouvement néo-symboliste.

La majeure partie de son œuvre se situe entre l'après-guerre et le début des années trente (poèmes, essais, contes, nouvelles et romans) : *Lieux communs*, *Barbusse*, *Degas*, *Le guignol horizontal*, *Enlèvement sans amant...*

Parallèlement, il entreprend une carrière de journaliste international, entrevoit dès 1922 les dangers de la naissance du fascisme en Italie et participe en 1925 à la création du *Comité d'Action France - Palestine*. Il sera, plus tard, Secrétaire général de la section française du Congrès juif mondial.

L'engagement d'Henri HERTZ face à la montée des périls qui secouent l'entre deux-guerres se poursuivra encore de 1940 à 1944 par une activité clandestine intense.

Son œuvre journalistique, -collaboration à *Europe*- et littéraire -*La tragédie des Temps volages*, morceaux choisis publiés en 1955, étude sur le peintre Zarfin en 1963- se continuera jusqu'à sa mort, le 11 octobre 1966.

Michel DECAUDIN, professeur émérite de lettres à la Sorbonne écrivait :

«*Tirillé entre l'ironie et l'attendrissement, la mélancolie et la confiance en l'avenir [...] Henri HERTZ est au carrefour des incertitudes et des espérances de la poésie moderne.*»

Poète, écrivain, journaliste, Henri HERTZ était le témoin engagé de son époque alliant une plume sarcastique et amère à un esprit ouvert, généreux et libéral, qui a su prendre le parti des faibles et des opprimés contre l'autoritarisme et toutes les formes d'exclusion de la fin du 19^{ème} et la première moitié du 20^{ème} siècle.



Prix HERTZ 2011

La Chancellerie des universités de Paris décerne chaque année des prix littéraires.

Parmi ces prix, depuis 1986, elle a l'honneur d'attribuer le prix HERTZ qui récompense, selon la volonté du légataire de Madame Veuve Hertz :

« la meilleure œuvre qui lui sera soumise pour un étudiant ou tout autre auteur, propre à faire connaître ou comprendre les préoccupations éthiques et civiques du courant et du milieu auxquels a appartenu Monsieur Henri HERTZ, ou à reprendre dans une œuvre de création, les inspirations de ce courant et de ce milieu. »

Cette dernière référence ne doit pas être interprétée comme impliquant une exclusivité au profit d'une origine, d'une confession ou d'une idéologie déterminée. Il peut donc s'agir aussi bien d'un travail de portée historique et critique que d'une œuvre littéraire ou artistique proprement dite, du travail d'un étudiant comme de celui d'un enseignant ou de tout autre écrivain.

Le jury possède ici un large pouvoir d'appréciation. Il a décidé de faire porter son choix sur une œuvre publiée au cours des deux dernières années ou sur une thèse, dont la rédaction originale est en langue française.

Les candidatures doivent comporter :

- 10 exemplaires de l'œuvre ou de la thèse,
- 1 fiche de renseignements sur papier libre indiquant le nom, le prénom, l'adresse, le numéro de téléphone, la profession et une brève description des travaux ou des œuvres déjà réalisées et susceptibles d'éclairer le choix du jury.

**Les candidatures devront être adressées
avant la fin du mois de mars 2011 au plus tard à l'adresse suivante :**

Chancellerie des Universités de Paris
Division d'administration de la Chancellerie des Universités de Paris
Bureau des affaires juridiques et des prix de chancellerie
47, rue des Ecoles 75005 – PARIS
Tel : 01 40 46 21 19 / 21 20
Fax : 01 40 46 34 91
prix.chancellerie@ac-paris.fr



*« Hélas ! L'oreille se distrait de libations,
Le regard s'aveugle de fixer sa passion.
Aux visages les grimaces sont remises
Et remises les terres promises. »*

*Henri Hertz, Lieux communs, poèmes,
Cahiers de l'Artisan, 1921.*